



## BIS REPETITA !

Les représentants en CHS-CT, CGT et FO, ont décidé de ne pas siéger ce jour en réunion plénière.

La CGT finances 06 et l'administration n'ont pas la même définition du dialogue social. La direction, pour se dédouaner, programme des réunions à tours de bras qui en définitives sont stériles.

Les opérations immobilières que nous subissons sont d'ampleurs que ce soit Thiers, Ackermann Cadei ou encore Cagnes sur Mer... ! Comment faut il comprendre l'absence d'information claire et précise sur ces projets ? **L'incompétence ? Ou le mépris tout simplement ...**

Que dire des « guéguerres » entre les directions d'un même ministère ?

Un jour c'est blanc, un jour c'est noir, information ou désinformation ? ...On balade les agents et leurs représentants ! **Au final, les dindons de la farce c'est nous !**

Le budget du CHS CT a vocation de pourvoir à l'hygiène, à la santé et aux conditions de travail des agents. Dans un désert budgétaire, celui du CHS s'en trouve être une oasis qui ne doit pas servir à suppléer le budget des directions.

Le CHS CT 06 n'est pas une chambre d'enregistrement des décisions prises ou des desiderata financiers de chacune des directions

La CGT est là pour veiller aux conditions de travail des agents, tant au niveau de leur environnement direct que des processus de travail ! Pour rappel les représentants du personnel siégeant en CHS CT doivent émettre un avis sur les projets importants.

**La CGT finances 06 exige :**

- **La présence de responsable(s) décisionnaire(s) de chaque direction aux séances plénières**
- **La communication des informations et documents de travail au minimum 15 jours avant toute réunion ou groupe de travail**
- **Des devis à l'appui des demandes de financements**
- **La communication précise des budgets directionnels concernant les opérations immobilières**
- **L'arrêt des restrictions budgétaires qui se font aux détriments des conditions de travail des agents**